

# Le BPREA en agriculture biologique

## Programme de formation

Le CFPPA vallée de la Drôme, Diois et Vercors met en place depuis 2005 la formation BPREA en **agriculture biologique**. Les parcours sont individualisés pour permettre une meilleure adéquation de la formation au projet du candidat. Avant l'entrée en formation un positionnement individuel est réalisé permettant l'élaboration du parcours de formation.

### Public visé : porteurs de projet d'installation agricole

- ✓ Demandeurs d'emploi
- ✓ Aides familiaux - Conjoints d'exploitants
- ✓ Salariés – Congé individuel de formation – contrat de professionnalisation

### Prérequis

- ✓ Diplôme professionnel de niveau V (BEP, CAP)
- ✓ ou certificat enseignement général classe de première
- ✓ ou 2 à 5 années d'activité professionnelle selon secteur
- ✓ expérience significative en agriculture

### Objectifs de la formation

- ✓ Acquérir un raisonnement technique et économique dans les domaines de l'agro-écologie
- ✓ Acquérir des gestes pratiques, une expérience de terrain grâce à un réseau d'agriculteurs bio
- ✓ Entrer dans des réseaux d'agriculteurs et d'acteurs du milieu rural
- ✓ Comprendre et trouver sa place dans le milieu rural et agricole en particulier
- ✓ Préparer son installation : construire tout au long de la formation un projet réaliste et cohérent
- ✓ Accompagner les candidats dans la réflexion et la mise en œuvre de leur projet professionnel
- ✓ Obtenir un diplôme agricole de niveau IV conférant la Capacité Professionnelle Agricole

### Contenus de la formation

Le BPREA a été rénové en 2017 (arrêté du 9 mars 2017).

Le BPREA est diplôme de niveau IV, constitué de 7 blocs de compétences : Se situer en tant que professionnel, Piloter le système de production et conduire le changement, Conduire le processus de production dans l'agroécosystème, Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise agricole, Valoriser les produits ou services de l'entreprise, S'adapter à des enjeux professionnels particuliers.

Il est constitué d'un référentiel de diplôme, un recueil de fiches de compétences et un document complémentaire au référentiel de diplôme que vous pouvez consulter sur :

<http://www.chlorofil.fr/diplomes-et-referentiels/formations-et-diplomes/bp/responsable-dentreprise-agricole.html>

## Le parcours de formation prescrit individuellement des modules :

| thèmes  | Capacités recherchées   |
|---|---|
| <p><b>Connaissances de base :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Expression communication et outils mathématiques</li> <li>• Bases de la biologie et de l'écologie</li> </ul> <p><b>Approche globale de l'EA et du territoire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diagnostic, durabilité, organisation du travail, revitaliser le milieu rural</li> </ul> <p><b>Bases agro-écologiques:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonctionnement du sol, fertilité<br/>Fonctionnement du végétal, de l'animal</li> <li>• Fonctionnement d'un écosystème naturel et d'un agroécosystème</li> </ul> <p><b>Techniques de production et de diversification</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Productions animales et végétales, transformation, écotourisme</li> </ul> <p><b>Projet d'installation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Initiation à la comptabilité</li> <li>• gestion économique, financière, sociale et fiscale de l'EA</li> <li>• qualité des produits, commercialisation</li> <li>• De l'idée au projet, rendre son projet viable, vivable et durable</li> </ul> <p><b>Stages pratiques en entreprise</b></p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer dans les situations professionnelles et sociales</li> <li>• Identifier les grandes fonctions du vivant</li> <li>• Conduire un atelier de production en agro-écologie et dans le respect de la réglementation</li> <li>• Combiner différentes activités liées aux productions</li> <li>• Conduire un atelier de transformation dans le respect de la réglementation</li> <li>• Conduire une activité de service écotouristique dans le respect de la réglementation</li> <li>• Organiser et planifier le travail</li> <li>• Gérer et animer une équipe de travail dans les conditions de sécurité et de confort</li> <li>• Assurer la gestion administrative (sociale, fiscale et juridique), technico-économique et financière de son entreprise agricole</li> <li>• Elaborer sa stratégie commerciale</li> <li>• Négocier les prix en fonction du circuit de distribution</li> <li>• Etablir le diagnostic de son entreprise agricole au sein du territoire afin d'en améliorer la performance en cohérence avec ses finalités et ses objectifs</li> <li>• Piloter son entreprise afin d'en tirer un revenu viable, vivable et durable et cohérent avec ses finalités</li> <li>• Concevoir des changements, planifier la phase de transition en limitant les risques</li> </ul> |

L'offre du CFPPA de Die s'appuie sur des supports de formation tels que l'élevage de ruminants viande et lait, élevage de volailles, élevage de porcs de plein air, le maraîchage, la transformation des produits végétaux, conduits en agriculture biologique, l'accueil à la ferme et écotourisme.

Lors d'un entretien individuel avant l'entrée en formation, vos choix de modules à Die ou avec d'autres centres, ainsi que les résultats de positionnements seront été intégrés dans votre parcours qui sera donc unique.

## Moyens et méthodes pédagogiques

Votre parcours de formation vous permet d'acquérir les capacités d'un responsable d'entreprise agricole. Votre projet d'installation constitue le fil conducteur de votre formation. Les modules de formation s'appuieront sur des situations professionnelles.

- ✓ Un positionnement avant l'entrée en formation
- ✓ Une mise à niveau individualisée afin d'acquérir les connaissances de base
- ✓ Des journées en centre, avec cours ou travaux dirigés, apports de connaissances, activités d'échanges, jeux, et travaux sur différents supports (papier, numérique, vidéo, multimédia, terrain...)
- ✓ Un accueil et un accompagnement au centre de ressources (CDR), permettant l'utilisation d'outils variés (ouvrages, DVD, documents, serveur CFPPA de Die, plateformes de formation en ligne, Internet, messagerie, ressources en ligne, espace serveur dédié ...).
- ✓ Du travail individuel et du travail collectif tutoré
- ✓ Des journées délocalisées en entreprise formatrice avec mise en situation pratique
- ✓ Des périodes de stage en entreprise (de 6 à 10 semaines)

- ✓ Des évaluations formatives
- ✓ Un accompagnement de votre projet par l'équipe pédagogique et un **formateur référent**

Certains modules de l'offre régionale sont proposés en FOAD. Cela implique une ou plusieurs périodes de regroupement au centre de formation producteur du module, du travail individuel, tutoré au CFPPA de Die, avec des ressources papier ou médiatisées, et dans certains cas de l'entreprise formatrice.

**L'ensemble de cette formation s'articule autour de travaux individuels** (acquisition de connaissance, mobilisation des connaissances pour analyser des situations, projet d'installation) **et collectifs** (fondamentaux avant toute entreprise collective, dynamique du territoire, développement local, chantiers ...) **qui nécessitent du travail en dehors des périodes prescrites.**

## Les stages pratiques en entreprise et l'entreprise formatrice

Les **stages pratiques en entreprise** sont incontournables. Ils permettent l'acquisition de savoirs faire pratiques et la collecte de références techniques et économiques. Les entreprises sont aussi le support de formation et de certaines évaluations.

Leurs rôles peuvent être multiples :

- ✓ Présenter et analyser l'entreprise agricole et son environnement
- ✓ Acquérir des gestes et savoir-faire professionnels
- ✓ Obtenir des références technico-économiques (produit, charges, chiffre d'affaire ...)
- ✓ Accompagner le stagiaire dans son parcours de formation (conseils, contacts...)
- ✓ Etre un interlocuteur privilégié pour aborder des questions techniques, institutionnelles, sociales, économiques...
- ✓ Introduire le stagiaire dans le milieu professionnel (recherche de foncier, invitation à des réunions professionnelles, documentation ...)

Le formateur référent peut être amené à proposer une ou plusieurs journées de formation délocalisée en **entreprise formatrice**. Ces journées peuvent être prévues pour des petits groupes ou pour une personne et font l'objet d'une **contractualisation spécifique**.

## Suivi individuel et accompagnement du projet

La formation modulaire nécessite un accompagnement régulier pour faire le point des acquis et/ou des difficultés rencontrées. Le projet est au cœur de la formation de chaque stagiaire. Le porteur de projet progresse à son rythme. **Objectif :** proposer un suivi individuel dans la progression des acquis avec des remédiations ainsi qu'un accompagnement du projet.

**Moyens :** chaque stagiaire est suivi par un **formateur référent** au cours d'entretiens (individuels ou en petits groupes) formalisés et réguliers. Le référent est également sollicité dans le cadre du choix du lieu de stage en entreprise. Il veille à tenir à jour les comptes rendus des entretiens. Le stagiaire peut également être accompagné par d'autres personnes ressources dont son maître de stage.

## Evaluation de la formation

- ✓ Formation validée par l'obtention du BPREA : diplôme d'état du ministère de l'agriculture (arrêté du 9 mars 2017) délivrant 7 blocs de compétences évalués en suivant un plan d'évaluation agréé par un jury permanent régional.
- ✓ Une dizaine d'épreuves pratiques, orales et écrites basées sur plusieurs situations professionnelles sont organisées sur l'année. Elles se déroulent au centre ou sur le terrain.
- ✓ des évaluations formatives tout au long de l'année pour apprécier l'acquisition de connaissances et l'amélioration des compétences.

## Organisation et durée de la formation

- ✓ En continu de novembre à septembre (hormis 4 semaines environ de fermeture du centre réparties à Noël, Ascension et début Août)
- ✓ Parcours individualisé d'une durée d'environ 1200h selon positionnement, équivalences académiques et projet du candidat dont 6 à 10 semaines en entreprise
- ✓ Lieu CFPPA de DIE
- ✓ Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- ✓ Taille du groupe BPREA 20 à 30 stagiaires pour cours commun, sous-groupes de 6 à 15 stagiaires selon le module.

## Qualité des formateurs permanents

|                           | diplômes  | Expérience professionnelle   |
|---------------------------|---|--|
| <b>Dominique LECOANET</b> | ingénieur agricole ISARA  | <i>Développement rural en France et dans les pays en développement (Amérique latine, Asie, Afrique) pendant 15 ans<br/>Coordinatrice de la formation et formatrice depuis 18 ans à Die</i>   |
| <b>Jérôme BOSSAN</b>      | diplômé de Sciences Politiques Grenoble   | <i>Viticulteur et formateur à Die depuis 15 ans</i>  |
| <b>Karen MILLEY</b>       | licence pro en agriculture  | <i>Contrôleur phytosanitaire pendant 4 ans,<br/>Encadrante technique en chantier d'insertion pendant 5 ans,<br/>Formatrice à Die depuis 3 ans</i>  |
| <b>Evelyne LEJEUNE</b>    | ingénieur agricole zootechnie Belgique, certificat pro éleveur laitier POISY, Herbaliste Lyon | <i>Gestionnaire de troupeau de vaches laitières Abbaye ND des Dombes, remplacements producteurs fermiers de l'Isère, Chef de projet tourisme agricole,<br/>Formatrice à Die depuis 3 ans</i> |
| <b>Elise LEVASSEUR</b>    | ingénieur agronome ISTOM  | <i>Organisation et animation de producteurs en Guyane française pendant 2 ans, formatrice à GAP pendant 2 ans, formatrice à Die depuis 4 ans</i>   |
| <b>Lénaïck LAGRE</b>      | Master gestion coopération au développement   | <i>Coordinatrice d'associations,<br/>Formatrice à Die depuis 3 ans</i>   |
| <b>Lionel LIENNARD</b>    | DUGOS   | <i>Ingénierie de formation,<br/>formateur en apiculture, écoconstruction, écotourisme depuis 20 ans</i>  |